

**Le référendum sur l'élection du président de la République  
au suffrage universel direct – 28 octobre 1962  
Informations pour l'utilisation de ce document**

Archives départementales de la Haute-Savoie, PER 1001 101- Le Dauphiné libéré

## Les thèmes développés dans le document

Quasiment chaque paragraphe peut donner lieu à une interrogation ou une référence à d'autres éléments de l'histoire à cette période, ce qui en fait toute sa richesse :

- paragraphe 1 : attention à la date évoquée, le 8 du « 28 octobre » n'étant pas imprimé
- paragraphe 2 : pourquoi le gouvernement a-t-il été censuré en proposant ce référendum ? En quoi a-t-il violé la loi ? (⇒ *éducation civique : les institutions politiques*)
- paragraphe 3 : quelles seront les conséquences du référendum, que le résultat soit positif ou négatif ?
- paragraphe 4 : quelle est la situation économique de la France à ce moment-là ? (⇒ *histoire : la situation économique de la France*)
- paragraphe 6 : dans les deux solutions évoquées pour modifier et améliorer la Constitution de 1958, quel est le modèle étranger mentionné ? Qui est le président de ce pays à cette date ?
- paragraphe 7 : sous quelle condition fonctionnera la modification retenue par le président de Gaulle ?
- paragraphe 10 : quelle est cette « conjoncture internationale d'une exceptionnelle gravité » ? De quoi parle Georges Pianta quand il évoque la « Nation déchirée par tant de douloureuses épreuves » ? (⇒ *histoire : la France dans le monde*)

C'est la loi n° 62-1292 qui officialise l'élection du président de la République française au suffrage universel direct.

## Biographie de Georges Pianta

Georges Pianta, député de la Haute-Savoie de 1956 à 1958, est né à Thonon-les-Bains le 2 mars 1912 et décédé dans la même ville le 23 octobre 1997.

Fils d'un huissier de justice, Georges Pianta a effectué ses études primaires et secondaires à Thonon-les-Bains, avant de suivre à Paris les cours de la Faculté de droit et de l'École libre des sciences politiques. Licencié en droit, il s'est inscrit en 1934 au barreau de sa ville natale et assume par la suite les fonctions de bâtonnier de l'ordre des avocats de la Haute-Savoie.

Attiré par la vie politique, Georges Pianta conquiert d'abord des mandats locaux. Élu maire de Thonon-les-Bains en mai 1945 - mandat qui est régulièrement renouvelé jusqu'en 1977 -, il se fait élire conseiller général en mars 1949. Il est vice-président de l'assemblée départementale de 1955 à 1979. Cet ancrage local le pousse à se porter candidat à deux reprises, en 1948 et 1952, au Conseil de la République, mais sans succès.

C'est aux élections du 2 janvier 1956 qu'il obtient son premier mandat national. À la tête d'une liste d'Union des indépendants et paysans, apparentée à la liste du MRP dirigée par François de Menthon, il est élu avec 21,6 % des 134 441 suffrages exprimés. [...]

La carrière parlementaire de Georges Pianta s'est davantage épanouie sous la V<sup>e</sup> République. Brillamment réélu le 23 novembre 1958, dès le premier tour, dans la 2<sup>e</sup> circonscription de la Haute-Savoie (Thonon-les-Bains), il voit son mandat reconduit jusqu'en 1977.

<http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/biographies/IVRepublique/Pianta-Georges-02031912.asp>

## Résultats des votes en Haute-Savoie

D'après le *Dauphiné libéré* du lundi 29 octobre 1962 (PER 1001 101), « deux tiers des votants ont dit « oui » à De Gaulle. Ils représentent environ la moitié des inscrits. Le « non » s'est particulièrement affirmé dans le Sud du pays. »

Le « oui » l'emporte dans le pays à environ 62 % des suffrages exprimés (et 47 % des électeurs inscrits), le « non » représente près de 36 % des suffrages exprimés (et 27 % des électeurs inscrits). Près de 25 % des électeurs s'abstiennent de voter.

Voici les résultats pour les départements de la région Rhône-Alpes :

	Inscrits	Votants	Oui	Non
Ain	199 840	139 849	85 245 (62,63 %)	50 856 (37,37 %)
Ardèche	164 469	123 677	73 560 (61,19 %)	46 654 (38,81 %)
Drôme	183 293	134 061	70 477 (54,26 %)	59 416 (45,74 %)
Isère	400 644	284 954	154 402 (55,60 %)	123 279 (44,40 %)
Rhône	608 410	446 788	262 152 (60,38 %)	172 003 (39,62 %)
Savoie	155 930	110 927	66 828 (60,30 %)	41 660 (37,50 %)
Haute-Savoie	186 840	138 513	95 942 (70,97 %)	39 258 (29,03 %)

En Haute-Savoie, le « oui » représente près de 71 % des votes, le « non » 29 % et l'abstention 25 %.

Les résultats par ville :

	Inscrits	Votants	Oui	Non
Annecy	20 811	16 047	10 197	5 446
Bonneville	2 416	1 774	1 158	580
Annemasse	6 779	4 965	3 250	1 593
Thonon	9 208	7 077	4 853	2 012

Les résultats par canton :

	Inscrits	Votants	Oui	Non
Abondance	2 411	1 614	1 350	931
Alby	3 640	2 413	1 496	860
Annecy-nord	29 129	22 401	14 846	6 992
Annecy-sud	8 947	7 024	4 755	2 098
Annemasse	17 610	13 153	8 623	4 206
Le Biot	3 273	2 360	1 815	486
Boège	2 389	1 679	1 198	453
Bonneville	7 577	5 439	3 696	1 652
Chamonix	3 303	2 894	1 048	785
Cluses	8 287	6 267	4 452	1 685
Cruseilles	3 268	2 349	1 773	531
Douvaine	5 285	3 871	2 657	1 148
Evian-les-Bains	9 830	7 432	5 251	2 039
Faverge	4 401	3 308	1 061	1 177
Frangy	2 668	1 959	1 396	581
Reignier	4 890	3 526	2 108	1 283
La Roche	5 986	4 243	2 967	1 172
Rumilly	7 788	5 398	3 647	1 609
Saint-Gervais-les-Bains	6 475	4 555	2 885	1 671
Saint-Jeoire	3 696	2 537	1 779	680
Saint-Julien-en-Genevois	6 998	5 024	3 703	1 226
Sallanches	7 678	5 734	4 466	1 145
Samoëns	1 905	1 260	915	304
Seyssel	2 824	1 994	1 388	553
Taninges	2 887	1 823	1 396	392
Thônes	5 199	4 243	3 718	437
Thonon-les-Bains	15 560	11 771	8 050	3 410
Thorens	3 026	2 135	1 578	524

Si vous souhaitez les résultats d'une ville précise, consultez le Dauphiné libéré du 29 octobre 1962 coté en PER 1001 101 aux Archives départementales.